

PROJET
D'APPUI A LA RESOLUTION DES CONFLITS ET A LA PROMOTION DE LA
COHESION SOCIALE DANS LA VILLE DE JEREMIE A TRAVERS LES
ORGANISATIONS DE JEUNES

Rapport

Atelier de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques, et les élus sénateurs et parlementaires du département de la Grand' Anse sur l'importance d'incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électorales.

19 MAI 2019
CASCADE CLUB
JÉRÉMIE

RAPPORT

Préparé par :

GUIRLANDE GUERRIER
Mobilisatrice communautaire
Et révisé par l'Expert RVC

6 Juin 2019



MISE EN CONTEXTE

Notre société a tendance à marginaliser les jeunes, ce qui engendre chez eux de la frustration. Cette frustration donne naissance à des réactions néfastes, dont un manque de confiance dans les autorités et institutions du pays. Une des conséquences de cette attitude, c'est le refus des jeunes de participer à la vie socioéconomique de leur communauté. D'un autre côté, les élus et/ou représentants d'organisations politiques semblent ne pas créer d'espace de dialogue avec les jeunes pour montrer comment ils prennent en compte leurs besoins et préoccupations.

C'est dans cette optique que le projet Cohésion sociale mise en œuvre à Jérémie par le PNUD, OIM et ONU Femmes, a prévu, au nombre de ses activités, d'offrir aux associations de jeunes la possibilité, dans une approche de proximité, de rencontrer les autorités, les élus, les représentants de partis politiques en vue d'exprimer leurs besoins et leur adresser des recommandations à inscrire dans leurs agendas politiques.

Cette démarche devrait offrir un meilleur canal pour une communication plus efficiente entre les jeunes et leurs représentants, ou ceux ayant la prétention de le devenir, en particulier sur le plan local. Elle facilitera donc par la suite une prise en compte adéquate par ces élus et responsables politiques des besoins de jeunes. Ce qui aurait pour bénéfice de les intéresser davantage à la vie publique.

Dans cette perspective, s'est tenu à Cascade, un deuxième atelier de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes, les élus, des représentants des institutions publiques et les représentants des partis politiques sur l'importance d'incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs campagnes électorales.

Le présent rapport retrace les résultats issus de ce moment de dialogue et analyse les travaux d'atelier de cette activité qui visait les objectifs suivants :

Objectif Principal

Offrir un espace de dialogue, de partage et d'interaction proactive entre les associations des jeunes de Jérémie, les élus et les organisations politiques du département de la Grand'Anse

- **Objectifs Spécifiques** Permettre aux différentes parties prenantes de mieux appréhender le projet PBF-Cohésion Sociale, dont ses objectifs, les partenaires impliqués, les formations et autres produits offerts à la communauté jérémiennne dans le cadre de l'implémentation du projet...etc.
- Recueillir et prioriser les besoins des jeunes en vue de la production d'un document recensant leurs besoins avec les recommandations y afférentes.



Participants

Cet atelier, le deuxième de la série (cf. Activité 1.1.3), a réuni 120 participants, soit 69 garçons et 51 filles, dont 67 jeunes âgés entre 15 à 25 ans. En d'autres termes, plus de la moitié des participants constituait le public visé par le projet, soit plus précisément 56 % parmi eux, avec une moyenne de 21 ans. Cela s'explique en raison de l'effort constant fait en ce sens par l'équipe du projet. Il est à noter que des 120 participants, 16 venaient des associations, soit 24 %, avec une moyenne d'âge de 27,5%.

Garçons	Filles	NbreTotal participants	%Jeunes
69	51	120	56%

METHODOLOGIE

Adoptant toujours une approche inclusive et participative, l'équipe du projet a préalablement rencontré les parties prenantes, dont en particulier les autorités locales, incluant les élus, la PNH, l'OPC. Puis des lettres d'invitation suivies d'échanges ont été adressées aux organisations de base, aux représentants des partis politiques, et aux établissements scolaires.

Compte tenu de l'ambiance où cette activité a eu lieu, ceci a permis de recueillir des données similaires sur les besoins des jeunes, découlant de catégories différentes.

DEROULEMENT DES ACTIVITÉS

A la suite des interventions introductives du coordonnateur du Projet, on a eu deux grands panels avec des personnalités différentes :

- a) Un premier panel constitué du Commissaire Principal de l'Arrondissement de Jérémie, du directeur de l'OPC (Office Protection Citoyen), la responsable de la Condition Féminine et aux droits de la Femme (MCFDF) et le commissaire de la Police Nationale d'Haiti en charge du commissariat de Jérémie.
- b) Le second panel a été constitué majoritairement de femmes, dont la Mairesse, une représentante du Sénateur Sorel Jacinthe, une représentante du parti Konvansyon Inite Demokratik (KID), rejointes par la suite par un représentant de Ayiti An Aksyon (AAA).
- c) Après leurs présentations respectives, ils ont eu des échanges productifs avec les jeunes, sous la supervision de l'équipe du projet.
- d) En dernier lieu, des ateliers de réflexion et de dialogue entre les jeunes (écoliers et universitaires) les représentants des partis politiques, élus, représentants des institutions et OCB, qui ont permuté de tables de temps à autre, selon une méthodologie préétablie, en vue de mieux adresser les préoccupations des jeunes.



L'enregistrement des participants a commencé bien avant l'ouverture officielle de l'activité. Arrivé ce moment, le projet et ses objectifs ont été présentés par le chef de projet, avec à ses côtés l'Expert RVC qui prendra par la suite le soin de préciser les finalités de cet atelier de réflexion.

A leur suite, le directeur de l'OPC en l'occurrence, Me Arold Nicolas a brièvement relaté l'histoire de l'OPC en tant qu'institution indépendante créée par la constitution du 29 mars 1987 et insisté sur la mission de l'institution qui consiste à protéger tout individu victime d'abus de l'administration publique. L'OPC, en tant que promoteur et protecteur des droits humains, veille aussi, selon Me Nicolas, sur l'ensemble des engagements entretenus par l'Etat haïtien sur le plan international

Une intervention à caractère instructif qui a éveillé la curiosité des participants. Ce qui s'est traduit par une multitude de questions en rapport avec la violation des droits humains et des abus dont la plupart disent avoir été victimes ou témoins. De l'avis des jeunes, malgré l'existence de cette institution et son dévouement pour forcer l'Etat à travers l'administration publique à respecter leurs droits, les violations demeurent flagrantes et sont observables dans la vie quotidienne. L'interaction entre l'OPC et les jeunes a donné lieu à une série de questions pertinentes, au nombre des questions nous avons retenu, par exemple celles qui suivent :

- 1-Sur quels autres aspects se porte la protection des détenus, est-ce seulement sur le plan physique, si on considère la condition inhumaine dans laquelle ils sont contraints de vivre dans les prisons et le fait d'être frappés parfois par les gardiens policiers ?
- 2- L'OPC n'a-t-il pas un programme pour les enfants de rue ?
- 3- Est ce qu'un policier a le droit de frapper un détenu et quand ça arrive comment l'OPC intervient pour protéger ce dernier ?
- 4- Est ce que les malades mentaux ont le droit d'être protégés ?
- 5- L'OPC joue-t-il son rôle comme convenu et est-il satisfait des résultats obtenus jusqu'à date ?
- 6- La précarité des conditions de vie globale de la population ne constitue-t-elle pas une violation de leurs droits humains fondamentaux ?

Le directeur de l'OPC en répondant à ces multiples interrogations perspicaces, a essayé d'apporter plus de lumière en vue d'adresser les appréhensions des participants, comme le processus d'intervention de l'OPC, dans le cas où l'institution est appelée pour des raisons de violation des droits humains dans les circonstances diverses.

-Aucun policier, selon Me Nicolas, n'a le droit de frapper un détenu. L'OPC a le droit de consulter et la victime et le policier pour suivi du dossier auprès des autorités concernées. Toutefois, dans ses autres clarifications, il a dû admettre que compte tenu de la situation globale du pays, la faiblesse de l'Etat empêche les institutions de remplir convenablement leur rôle. Mais l'OPC s'intéresse aux enfants de rue, aux malades mentaux, à tout citoyen dont les droits inscrits dans la constitution du pays et des traités internationaux ratifiés par Haïti sont violés.



En résumé le directeur de l'OPC a précisé que « le travail dont l'institution est à la charge est un travail colossal, donc il revient à chacun de prendre son engagement. Cependant l'OPC a pour devoir de faire des recommandations à l'Etat pour porter celui-ci à agir au profit des plus vulnérables ».

MCFDF

La représentante du ministère à la condition féminine et aux droits de la femme, Mme Thérèse Pacaud, a profité de son intervention pour illustrer les différents types de violence (Psychologique, physique, viol, économique, etc.) faites particulièrement aux femmes. Elle a précisé l'ensemble de ministères avec lesquels le MCFDF travaille afin d'englober tout ce qui entre en ligne de compte pour l'amélioration des conditions de vie de la femme, dont le Ministère du commerce, le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), etc. ce qui amène le MCFDF à contribuer aussi à la réduction des naissances via la sensibilisation et l'orientation vers le MSPP pour la planification familiale.

Par ailleurs, Mme Pacaud a aussi attiré l'attention sur les conséquences néfastes de la violence sur la vie des femmes, tel le suicide, les maladies cardiovasculaires, etc.

L'une des questions fortes d'une intervenante : « Jusqu'à quel point le MCFDF accompagne les femmes, en particulier les mineures victimes de viols, surtout de la part d'autorités morales ? »

Pour y répondre, Mme Pacaud a souligné que le MCFDF est toujours disponible pour accompagner les femmes victimes des actes de violence dès le moment où il est mis au courant de la situation. L'institution, en collaboration avec le MSSPP et la Justice, oriente la victime et la réfère la vers les autorités compétentes. Parfois elle est obligée de faire des dénonciations, mais surtout un travail de sensibilisation au niveau des médias.

Il faut remarquer que le projet accompagne généralement le MCFDF, partenaire du projet, auquel il apporte généralement son soutien, notamment dans les campagnes de sensibilisation contre les VBG et dans l'appui aux femmes détenues dans la prison civile de Jérémie.

PNH

Le commissaire principal de l'arrondissement de Jérémie, M Claveus Yves Rock, lors de son intervention, a rappelé aux participants le rôle de la police qui est de garantir la sécurité du territoire. Cette institution travaille de concert avec la population.

L'une des questions clés adressées au commissaire a été :

-Quel est le plan de la police par rapport à l'insécurité qui prend du terrain dans la ville devenue un refuge de bandits chassés de la capitale et dont des policiers se font parfois des complices ?

Tout en admettant les faiblesses de l'institution constituée d'êtres humains imparfaits, le commissaire, reconnaissant des vers dans le fruit, a invité la population à assurer sa sécurité et à



collaborer avec la police en donnant son appui par la surveillance et l'information. Il encourage enfin les jeunes à intégrer l'institution.

L'équipe du projet a ici clôturé l'intervention du premier panel auquel a suivi les interventions des représentants de partis politiques rejoins plus tard par la Mairesse qui avait justifié son retard.

La Mairesse

Madame la mairesse dans son intervention, a remercié les trois agences des Nations Unies (PNUD, ONU Femmes, OIM) pour l'exécution du projet Cohésion sociale dans la commune Jérémie. Elle a estimé que le projet, répondait à une urgence, dans une ville de Jérémie affectée considérablement par la violence, en particulier les violences sexuelles qui se sont accrues après le passage du cyclone Matthew.

Cet appui inconditionnel du PNUD à la mairie pour aider les jeunes à participer aux affaires publiques de la ville, cette initiative contribuera certainement à la réduction de la violence qui plane sur la commune. La mairesse estime que certaines obligations envers les jeunes relèvent de la responsabilité de la mairie, mais les maigres ressources dont dispose la municipalité l'empêche d'assumer correctement ses redevances envers les citoyens.

On connaît l'existence des problèmes, poser des actions pour les résoudre n'est pas facile. La mairesse a profité pour informer les participants d'un projet de construction de maison pour les gens se trouvant à l'entrée de la ville. Ces gens vont être canalisés à Bordes, sur un terrain donné par un citoyen de la ville. Elle invite les jeunes à profiter de ce moment de dialogue pour exprimer leurs préoccupations afin de mieux orienter les autorités dans leurs prises de décision.

INITE

Mme Suze Jean, la représentante du sénateur Sorel Jacinthe, dans son intervention, constate pour sa part que les jeunes haïtiens ne veulent pas s'engager dans la politique, en raison de l'image projetée par les hommes politiques de nos jours. L'incompétence sur toutes les formes, la mauvaise représentation, des pratiques politiques rétrogrades ou en nette violation des droits humains justifient les critiques et la méfiance de la population à l'égard de la politique, a souligné Mme Jean. Néanmoins, elle encourage les jeunes à s'intégrer, à s'impliquer la vie publique pour assurer eux-mêmes la jouissance de leurs droits et contribuer au changement souhaité à savoir « comment avoir l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, a-t-elle insisté.

Mais pour y arriver il faut que de leur côté les partis politiques pensent au renouvellement régulier de leur directoire par l'inclusion progressive des jeunes dans les prises de décision au niveau désorganisations politiques. Cette démarche, affirme la représentante, contribuera au changement de notre Pays dans tous les secteurs, car c'est la politique qui empoisonne tous les autres secteurs faisant partie de la chaîne du changement.



KID

Madame Aubourg, la représentante de KID, prône de son côté, un équilibre inclusif dans le système politique par la sensibilisation des jeunes avec un discours adressé plus particulièrement aux jeunes femmes qu'elle encourage à prendre leur sort en main, à s'intégrer davantage dans les affaires publiques pour la promotion de l'équité de genre afin de faire valoir leur droit. Les jeunes représentent le secteur mobile et dynamique, par conséquent il revient aux cadres de la société civile de les encadrer pour une implication aussi forte dans la politique autonome dont on rêve.

AAA

Monsieur Démosthènes Daniel, représentant de Ayiti An Aksyon (AAA) a pour sa part, invité les jeunes à faire usage de leur talents et capacités, à se former, afin de pouvoir sortir de ce cercle vicieux où ils sont submergés par des idées négatives qui limitent leur horizon et les empêchent d'aller de l'avant. Sous la supervision de l'équipe du projet.

Il est clair que la réalisation de cet atelier de dialogue entre les jeunes et ces responsables institutionnels, dont l'OPC, la MCFDF et la PNH, a offert une excellent opportunité à ces acteurs pour rencontrer les jeunes, les entendre et répondre à leurs préoccupations. Il n'y a pas de doute qu'en acceptant l'invitation de l'équipe du projet pour se prêter à cet exercice, ces autorités locales ont dans une certaine mesure atténué les frustrations de jeunes qui avaient toujours cru que les autorités locales les fuyaient. Ce faisant, la brèche ouverte dans ces esprits jeunes depuis la mise en œuvre du projet s'est agrandie pour y laisser pénétrer un autre germe de paix que le projet continuera d'alimenter.

A la suite de ces interventions, les objectifs et méthodologie des ateliers ont été présentés par l'expert en réduction de violence communautaire.

Ces ateliers de réflexion et de dialogue entre les jeunes (écoliers, universitaires) les représentants d'associations de jeunes, et les élus, les représentants des partis politiques, ont donné lieu à de riches débats. Ces derniers, selon une méthodologie préétablie par l'équipe du projet, ont permuté d'un atelier à un autre, après chaque 15 minutes, pour échanger avec le maximum de jeunes possibles et répondre à leurs préoccupations. La technique a si bien fonctionné que les participants dans les ateliers se levaient pour réclamer parmi eux, autour de leur table, l'un ou l'autre des intervenants.



FONDS POUR LA CONSOLIDATION
DE LA PAIX DES NATIONS UNIES



Résultats des travaux d'ateliers

Thématique : Identification des besoins des Jeunes

Groupes	Les besoins identifiés par les Jeunes
1	<ul style="list-style-type: none">• Encadrement des jeunes professionnels par l'Etat• Plus de support par l'Etat• Usines de transformation• Emploi• Aide Psychologique• Ils sont capables, ils ont besoin l'aide des autorités• Réduction des partis politiques• Sécurité • Il loi stipulant l'obligation pour les parlementaires de prendre soins en Haïti.• Hôpital• Université• Prise en charge des enfants de rue• Loisir pour les jeunes• Formation pour les jeunes• Intégration de la jeunesse dans la vie sociale.• Orientation des jeunes sur les projets d'avenir.• Valorisation du secteur agricole•
2	<ul style="list-style-type: none">• Centre Culturel moderne accessibles aux handicapés• Bibliothèque moderne• Education équilibrée• Ecole Professionnelle• Plus emploi• Bourses d'Etudes• Formation sur la politique• Plus de formation dans la pratique du nouveau secondaire• Scolarisation pour les enfants de rues et un centre d'Accueil• Centre Psychiatrique
3	<ul style="list-style-type: none">• Education• Sécurité (Alimentaire, économique, loisir, santé, logement)• Intégration des jeunes dans les institutions de l'Etat ou privées spécialement ONG.• Des lois pour régler tous les systèmes



ONU
FEMMES



FONDS POUR LA CONSOLIDATION
DE LA PAIX DES NATIONS UNIES



4	<ul style="list-style-type: none">• Centre culturel• Nettoyage des rues• Emploi• Bonne Education• Bonne justice• Changement du présent système politique• Une politique éducative• De bonnes Ecoles professionnelles.• La valorisation de la culture• La santé
5	<ul style="list-style-type: none">• Loisir• Modèle de leadership à suivre.• Encadrement• Intégration économique• Information• Problème politique et social• Problème orientation (Social, Politique, économique)• Sécurité• Electricité• Eau Potable• Education• Communication• Santé• Route• Emploi• Plan de développement agricole
6	<ul style="list-style-type: none">• Education (Université, Centre de formation, Centre technique, Ecole, Accompagnement dans les formations diverses pour compléter les formations reçues dans les écoles)• Santé• Centre de santé offrant de service 24/24, 7/7• Sécurité• Contrôle sur tout ce qui entre dans le pays et qui nous affecte.• Intégration dans la société• Emploi• Respect de droits (Environnemental, politique bet sociétal)• Centre culturel pour le développement de nos talents
7	<ul style="list-style-type: none">• Problème eau potable



FONDS POUR LA CONSOLIDATION
DE LA PAIX DES NATIONS UNIES



	<ul style="list-style-type: none">• Problème assainissement• Problème santé (Nomination infirmière, nomination médecin, agents de santé polyvalent)• Problème de sécurité (Manque de confidentialité, Construction commissariat).• Problème électricité (Hydroélectrique)• Problème Education (renforcement Campus)• Problème infrastructures (Reconstruction et ouverture de port.• Vraie réparation du pont de la Grand 'Anse)• Renforcement Agricole (Absence politique publique agricole, absence de contrôle des produit importés)• Activité sociale et culturelle• Reconstruction bibliothèque• Centre de formation pour les jeunes• Centre technique
8	<ul style="list-style-type: none">• Education, Education, Education• Santé, Santé, Santé• Sécurité Sociale• Comment la mairie, la police peuvent contribuer avec les commissaires du gouvernement pour améliorer la société avec les sons venant des églises, DJ, Radio qui troublent la paix des citoyens• La sécurité des policiers afin de nous donner les services dont nous avons besoin• Comment la mairie s'organise pour nous faciliter à trouver de moyens nous permettant d'étudier, car l'éclairage dans les rues ne sont pas fiables, nous avons un grand problème d'électricité.• Centre d'hébergement pour les enfants de rue• Stopper la corruption dans le système judiciaire.• Effectif et de matériels pour la police au niveau de la Grand 'Anse• Les camions de marchandises qui stationnent sur la Grand rue.• Problème d'inspection du commerce au niveau de la Grand' Anse• Problème port• Segmentation des produits dans les marchés publics.• Emploi• Les Etudiants ont besoins d'espace pour réaliser de stage

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DES JEUNES



BESOINS DES JEUNES

Répartis en ateliers au cours desquels ils sont entrés en interaction directe avec les acteurs présents, dont la mairesse, les représentants des organisations politiques, de l'OPC et de la PNH, les jeunes ont souligné leurs besoins les plus pressants dans plusieurs domaines et en ont profité pour exprimer leurs recommandations.

En matière de Santé :

- Centre de santé/ Hôpital
- Centre de Prise en charge des maladies mentales.
- Aide psychologie pour les jeunes frustrés et détachés de leur communauté en raison de la situation du pays.
- Eau potable.

Ces jeunes estiment qu'il y a peu de prise en charge, sinon une négligence quant au respect de leur droit à la vie. Ils soulignent pour preuve, la non disponibilité ou l'inaccessibilité des services de base dans les structures de santé, lesquelles à leur avis doivent être améliorées. Ils estiment, en termes de recommandations, que les structures doivent être dotées en ressources humaines (Infirmières, médecin, agents de Santé polyvalents, etc.) afin de mieux répondre aux besoins de la population en matière de Santé.

En matière d'éducation :

- Université
- Ecoles Classiques et professionnelles
- Bibliothèque
- Centre de formation pour les jeunes.
- Centre technique.

Dans ce domaine, les jeunes ont insisté d'abord sur le caractère qualitatif de leurs besoins. Ils ont mis en relief, la situation précaire dans laquelle l'enseignement et la formation sont dispensées dans le département, comme dans le reste du pays et l'aspect quantitatif, considérant le nombre excessif de jeunes qui ne fréquentent pas un établissement scolaire. Le renforcement du système éducatif selon eux contribuerait grandement au développement du pays.

Sur le plan social

- Electricité
- Infrastructures
- Plan de développement agricole.
- Centre socioculturel



- Loisirs

Sécurité, Protection et Justice

- Commissariats de police plus équipés
- Formation des policiers, des responsables du système judiciaire au respect des droits humains.

CONCLUSION-RECOMMANDATIONS

En somme, la démarche ainsi que la méthodologie adoptée en vue de la réalisation ont été dans l'ensemble bien accueillies tant par les acteurs, élus, responsables d'institutions clés, représentants de partis politiques que des participants, essentiellement des jeunes. Dans un reportage réalisé par le représentant local de la Voix de l'Amérique et diffusé la même semaine, un des participants a exprimé sa satisfaction et souhaité la réplique de l'expérience à l'échelle du pays

Sans être exhaustif, les principaux besoins exprimés par les jeunes au cours de cet atelier sont résumés comme suit: plan de développement agricole, la valorisation de la culture locale, reconstruction et ouverture du port de Jérémie, réparation du pont sur la rivière de la Grand Anse , Intégration des jeunes dans les institutions de l'état, renforcement de personnel infirmier, beaucoup plus de médecins et de personnels en soins, agents de santé polyvalents dans les institutions sanitaires, réduction du nombre de partis politiques, protection des policiers, moyens d'inspection au niveau du commerce, Contrôle sur les produits importés, changement du système politique, intégration des jeunes dans le marché du travail, amélioration du secteur touristique, respect des droits humains, prise en charge des enfants de rue, création d'emplois... etc.

L'expérience de Cascade a montré à l'évidence que les jeunes ont besoin d'incitatif, d'espace comme cet atelier pour dialoguer avec les responsables locaux, se sentir pris en compte et être encouragés à participer aux affaires publiques de la ville. Leurs interactions avec les représentants d'institutions et de partis politiques présents témoignent de leur intérêt et de leur propension s'engager dans la vie publique de la ville. Une participation, de notre côté, nous estimons qui serait considérable si les jeunes obtenaient des autorités publiques une satisfaction, même partielle de certains besoins sociaux de base exprimés ici. Dans l'intervalle, le projet Cohésion sociale y contribue déjà en accompagnant les jeunes et les autorités locales vers l'établissement d'une société jérémienne dominée par la non-violence.